

# TAXE D'APPRENTISSAGE

Année 2010 – salaires 2009



Association Interprofessionnelle pour le  
Développement de l'Apprentissage

106 Bd Maiesherbes  
75017 Paris

Nous contacter :

Tél. 01 56 79 27 23 Fax 01 56 79 27 39  
numéro vert : 0800 428 000  
mail : info@aida-fr.com

Site : [www.aida-fr.com](http://www.aida-fr.com)

## IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

N°

Raison sociale :

Adr 1 :

Adr 2 :

CP : Ville :

Personne à contacter

Nom :

Tél :

E-mail : Fax :

Siret :

NAF :

Activité :

Effectif au 31 décembre 2009

nombre de salariés :

nombre d'apprentis :

**Si effectif  $\geq$  à 250 se reporter au bas  
de la page**

CABINET COMPTABLE :

CDM

## VERSEMENT TOTAL – si apprentis et/ou reversements aux écoles, compléter le verso

si présence d'apprentis et case **S** < à 6 fois le SMIC annuel, vous êtes exonéré de versement. (nous consulter)

**S**

€

X 0,50 % = taxe brute

**A**

€

Salaires bruts 2009 (base sociale)

Ou 0,26 % Si dépts 57,67,68

### CADRE A COMPLETER SEULEMENT SI EFFECTIF $\geq$ 250

Par la loi n°2006-396 du 31 mars 2006, le taux de la taxe d'apprentissage due par les entreprises de 250 salariés et plus, est majoré de 0,10% lorsque le nombre moyen annuel de jeunes de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage est inférieur à 3% de l'effectif annuel moyen 2009 de cette même entreprise, calculé dans les conditions définies à l'article L620-10 du code du travail. Ce seuil est arrondi à l'entier inférieur. Dans ce cas, complétez impérativement les rubriques ci-dessous.

nombre moyen annuel de  
contrats d'apprentissage :

**S**

€

nombre moyen annuel de  
contrats de professionnalisation :

X 0,10 % (Loi n°2006-396)

**A'**

€

Salaires bruts 2009 (base sociale)

Ou 0,052 %

Déductions des frais de stage (Limitées à 4% de la taxe brute A)

Jours de formation « catégorie A » X € Par Jour =   
 Jours de formation « catégorie B » X € Par Jour =   
 Jours de formation « catégorie C » X € Par Jour =

**B**

€

Montant taxe nette (C = A+A'-B)

**C**

€

**S**

€

X 0,18 % = C.D.A.

**D**

€

Salaires bruts 2009 (base sociale)

**MONTANT A REGLER (E = C+D)**  
**avant le 01/03/10**

**E**

€

chèque n°

à libeller à l'ordre d'AIDA + bordereau de calcul à renvoyer

virement

indiquer le n°siret obligatoirement sur l'ordre de virement + bordereau de calcul à renvoyer

RIB : 13369 00006 60491501013 31 - Banque Martin Maurel

IBAN : FR76 1336 9000 0660 49150101331 BMMMFR2A

## VERSEMENT PARTIEL

vous devez vous acquitter des formalités fiscales auprès de votre recette des impôts

### indiquer la ventilation de votre versement

F.N.D.M.A.	+	Quota	+	catégorie A	+	catégorie B	+	catégorie C	
<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Dont Concours Financiers	➔	<input type="text"/>				loi n° 2006-396	+	C.D.A.	
						<input type="text"/>		<input type="text"/>	
<b>Montant à verser</b>							<b>P</b>	<input type="text"/>	<b>€</b>

## REGIME GENERAL – VERSEMENT GLOBAL

calcul des soldes affectables facultatif- départements 57, 67, 68 et Dom ⇒ nous consulter

### AU TITRE DU QUOTA

QUOTA = taxe brute (A) X 52 %	<b>G</b>	<input type="text"/>	<b>€</b>
F.N.D.M.A. = taxe brute (A) x 22 %	<b>H</b>	<input type="text"/>	<b>€</b>
CONCOURS FINANCIERS	<b>I</b>	<input type="text"/>	<b>€</b>
<b>SOLDE AFFECTABLE</b> J = ( G-H-I )	<b>J</b>	<input type="text"/>	<b>€</b>

### AU TITRE DU BAREME

Montant taxe nette	<b>C</b>	<input type="text"/>	<b>€</b>
QUOTA = taxe brute (A) X 52 %	<b>G</b>	<input type="text"/>	<b>€</b>
<b>SOLDE AFFECTABLE</b> K = ( C-G)	<b>K</b>	<input type="text"/>	<b>€</b>

## LISTE DES APPRENTIS

joindre les copies des contrats d'apprentissage uniquement pour les contrats en cours au 31/12/2009  
Un contrat de professionnalisation n'est pas un contrat d'apprentissage

nom et prénom de l'apprenti	cadre réservé	nom et adresse du CFA d'accueil	N° contrat	Date du contrat	
				début	fin

## REVERSEMENTS AUX ETABLISSEMENTS BENEFICIAIRES DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Cadre Réserve	nom et adresse des établissements bénéficiaires	SOMMES A AFFECTER AUX ECOLES			
		AU TITRE DU QUOTA limité au solde J	AU TITRE DU BAREME limité au solde K		
			cat. A	cat. B	cat. C

**Ce formulaire est à retourner accompagné de votre règlement avant le 1<sup>er</sup> mars**

merci de bien vouloir conserver une copie de ce document